



Après quatre jours de formation en aquaculture commerciale, une soixantaine de producteurs ont reçu leurs parchemins ce vendredi 8 avril 2022 dans la région de l'Est.

Suite à la demande de formation en aquaculture commerciale exprimée par certains aquaculteurs du département du Lom-et-Djerem, région de l'Est, la Caisse de développement de la pêche maritime (CDPM), a organisé du lundi 4 avril au 8 avril 2022 à Bertoua, une formation sous le thème « Pisciculture urbaine et périurbaine ».

Les apprenants ont reçu leurs parchemins de fin de formation ce vendredi, en présence du préfet du Lom-et-Djerem. Selon le secrétaire exécutif de la CDPM, cette formation est organisée dans un contexte marqué par la croisade du gouvernement pour la réduction des importations de **poissons congelés**, à travers la politique d'import-substitution.

La CDPM s'investit dans ce secteur en vue de vulgariser les techniques et technologies de production innovantes, les intrants améliorés, les itinéraires associés, etc